

Conseil Régional du 8 Mai 2019

Présents : Membres du bureau : Claude PIOU, Euriell QUERAN, Dominique CHAUVIRE, Dominique GOUMARD, Jean-Paul NOURY, Jean-Noël BRESSOLLETTE, Gérard FLEURENCE + Caroline BAILLAU, secrétaire.

Excusé: Bernard ROBINET

Membres du CA :

Membres de la CRED :

Excusés :

Clubs présents ou représentés :

Clubs excusés :

Clubs absents :

La séance est ouverte à 10h et le président Claude PIOU remercie les présents d'être venus

Une minute de silence est observée à la mémoire de Nicole ESTAGER décédée cette semaine.

1) Bilan des Interclubs

La participation aux interclubs a été très satisfaisante, les 1^{ère} et 2^{ème} années ont apprécié de participer à ces interclubs, cependant il faudra prévoir l'annonce de cette compétition plus tôt.

Pour le problème rencontré lors du repas, Nantes Bridge Développement nous a transmis une lettre du traiteur concernant le mauvais déroulement du repas.

Le bilan financier fait ressortir un déficit de 5 300€ pour une prévision de déficit budgété de 4 500€ malgré l'augmentation des recettes due à la participation des débutants, le cout de location de La Beaujoire étant très élevé. L'an passé la manifestation avait dégagé un excédent de 1 800€.

L'an prochain, l'organisation des interclubs est confiée aux clubs de la Mayenne, ils auront lieu à Château-Gontier les 4 et 5 Avril 2020.

2) Calendrier 2019-2020

Le planning d'élaboration du calendrier a été respecté, les clubs recevant des compétitions ont été consultés, de nouveaux clubs ont accepté d'organiser les compétitions, la Bretagne a été consultée pour l'organisation et le lieu des compétitions de ligue.

Pour les compétitions du dimanche une pause pour le repas de 1h15 sera appliquée.

La FFB a créé une nouvelle compétition la **DN2 Mixte/2**, nouvelle division au niveau des ligues pour la saison prochaine sur le modèle de la DN3/2.

La FFB a profondément modifié l'organisation des compétitions « Dames par paire ».

Le calendrier, présenté aux participants au conseil, est voté à l'unanimité.

Actuellement, la participation aux compétitions par paires et par quatre est globalement en augmentation par rapport à l'an passé.

Une situation définitive sera faite lors de la prochaine assemblée générale.

3) Rapport financier

Le trésorier Jean-Paul NOURY fait un bilan des finances : la trésorerie est stable, le compte d'exploitation présente un résultat positif qui pourra être estimé en fin d'exercice entre 5 000€ et 6 000€.

C'est le fait de l'augmentation des recettes de participation aux compétitions.

4) Rapport de la C.R.E.D.

Le président de la C.R.E.D, Michel GUILLOIS, déplore l'augmentation des recours à la C.R.E.D et le comportement de certains bridgeurs (insultes, coup ...).

Il demande aux clubs qui n'ont pas de commission des litiges d'en créer une pour simplifier le travail de la C.R.E.D.

La C.R.E.D est à la disposition des clubs pour les aider.

5) Jean-Paul Garnier

Jean-Paul Garnier recruté par la FFB comme « animateur réseau », présente sa mission : Participation à l'élaboration des actions de la FFB, liaison avec les comités et les clubs.

Il présente l'action Bridge-Box, objet destiné au recrutement de nouveaux adeptes du bridge.

6) Lettre de Jean-Yves GRAND

Jean-Yves Grand expose un projet de lettre, pouvant être transmis à la FFB, exprimant son inquiétude concernant la motivation des licenciés pour participer aux compétitions suite au nouveau barème du classement prévu pour la saison 2020-2021. Claude Piou propose de reprendre cette lettre au niveau du comité pour l'adresser à la FFB.

7) Démission du président

L'ordre du jour étant terminé, le président Claude PIOU annonce sa démission de la présidence du comité, qui sera effective à la fin du mois de juin. Il explique les raisons de cette décision : l'attitude de certaines personnes (notamment les démissionnaires du bureau en septembre 2018) et de certains clubs, dont il dénonce la recherche de profits particuliers au détriment de l'intérêt général du comité. Il fait état également de divergences au sein du bureau sur la conduite à tenir face à ce genre de problèmes, et déplore enfin qu'un certain élitisme provoque de l'agressivité et nuise à la convivialité.

Le trésorier Jean-Paul NOURY, ayant accepté cette fonction pour aider Claude PIOU annonce sa démission de trésorier.

S'en suit un bref débat au cours duquel Bruno SARRASIN demande un vote sur la subvention accordée au BCN, qui est au cœur de la polémique. Claude PIOU considère que, l'ordre du jour ne le prévoyant pas, cette question soit soumise à la prochaine Assemblée Générale ordinaire.